

## **Pour la première fois, des normes nationales sur la prévention et le traitement de l'arthrite sont remises aux ministres de la Santé fédéral et provinciaux**

*Une alliance sans précédent de plus de 20 organismes voués à l'arthrite ouvre la voie à une stratégie nationale*

OTTAWA, le 6 avril 2006 – Une imposante coalition représentant les patients, les professionnels et l'industrie a exhorté aujourd'hui les ministres de la Santé du fédéral et des provinces à endosser ses recommandations collectives visant à établir des normes nationales sur la prévention et le traitement de l'arthrite. L'Alliance pour le programme canadien de l'arthrite (APCA) a élaboré douze normes nationales dans la foulée du *Colloque sur les normes en matière de prévention et de traitement de l'arthrite*, tenu à la fin de 2005, et s'est engagée à collaborer avec les gouvernements à la mise au point de plans d'action destinés à les concrétiser. Ces normes décrivent les niveaux minimalement acceptables de traitement et de prévention de l'arthrite, peu importe le lieu de résidence d'une personne.

« Quatre millions de Canadiens, jeunes et vieux, souffrent d'arthrite. Toutefois, le traitement qu'ils reçoivent est souvent davantage fonction de leur lieu de résidence plutôt que du stade de la maladie, a déclaré Gordon Whitehead, coprésident de l'APCA, qui vit en Colombie-Britannique et souffre de polyarthrite rhumatoïde depuis 30 ans. Ils doivent attendre beaucoup trop longtemps pour obtenir les prothèses articulaires nécessaires et n'ont pas toujours accès aux médicaments dont ils ont besoin. Nous devons travailler en vue de leur offrir un accès convenable et équitable aux soins et aux traitements. Non seulement ces normes nationales illustrent la vision collective des patients, des prestataires de soins de santé, des chercheurs et de l'industrie pharmaceutique, mais elles serviront d'assise à l'équité. »

### **Élaboration et hiérarchisation de normes nationales définitives**

Le rapport officiel du *Colloque sur les normes en matière de prévention et de traitement de l'arthrite*, qui explique les douze normes nationales consensuelles fondées sur l'expérience clinique ainsi que les trois normes provisoires, et qui établit les besoins importants à combler dans la recherche, a été remis aujourd'hui aux ministres de la Santé du fédéral, des provinces et des territoires. Les membres de l'APCA entendent rencontrer des représentants gouvernementaux afin de leur expliquer les normes recommandées, dans le but d'élaborer une stratégie nationale exhaustive sur l'arthrite (ou sa mise en œuvre).

Le rapport établit trois priorités immédiates parmi ces normes :

1. Chaque Canadien doit être sensibilisé à l'arthrite.
2. Tous les professionnels de la santé concernés doivent être en mesure d'exécuter un examen de l'appareil locomoteur valide, normalisé et adapté à l'âge du patient.
3. Chaque Canadien arthritique doit avoir accès sans délai aux médicaments appropriés, indépendamment de sa situation.

« En établissant ce qui est acceptable en matière de prévention et de traitement de l'arthrite, nous pouvons collaborer avec nos gouvernements à la mise en œuvre de plans d'action concrets pour la mise en œuvre de ces normes, a déclaré Dianne Mosher, coprésidente de l'APCA, rhumatologue à l'université Dalhousie. En fait, nous travaillons déjà activement aux plans axés sur l'établissement des trois normes prioritaires. Nous avons le vent dans les voiles et si nos partenaires gouvernementaux maintiennent leur participation, ce dossier pressant de l'arthrite conservera l'attention requise à l'échelle nationale. »

Outre les normes prioritaires, l'APCA a établi neuf autres normes importantes :

1. Chaque Canadien atteint d'arthrite doit avoir accès à de l'information précise sur l'arthrite, qui répond à un ensemble de critères bien définis et est adaptée à son âge et au stade de la maladie.
2. La participation à des loisirs et à des activités sociales, éducatives, communautaires et professionnelles doit constituer une mesure d'évaluation complète des résultats par les professionnels de la santé, les éducateurs, les décideurs et les chercheurs.
3. Chaque Canadien doit être informé de l'importance d'atteindre et de conserver un poids santé et doit être activement encouragé à s'adonner à des activités physiques qui préviennent l'apparition ou l'aggravation de l'arthrite.
4. L'arthrite inflammatoire doit être diagnostiquée et traitée convenablement dans les quatre semaines suivant la consultation d'un professionnel de la santé.
5. Les professionnels de la santé doivent reconnaître l'arthrose comme un problème de santé sérieux et la traiter conformément aux directives de traitement existantes.
6. Les épreuves d'évaluation de la densité minérale osseuse doivent être offertes gratuitement à toutes les femmes âgées de plus de 65 ans, à tous les hommes et femmes qui ont subi une fracture par suite d'un faible traumatisme après l'âge de 40 ans, ainsi qu'à tous les Canadiens, peu importe leur âge, qui présentent des facteurs de risque d'ostéoporose, conformément aux directives de prévention et de traitement existantes.
7. L'évaluation post-approbation des médicaments contre l'arthrite doit faire partie intégrante du processus d'homologation de ces médicaments.
8. Il faut tenir compte des préférences des patients, y compris les compromis risques avantages, dans le processus décisionnel des organismes de réglementation et dans la prescription des médicaments contre l'arthrite.
9. Chaque Canadien qui a besoin d'une prothèse articulaire ne doit pas attendre plus de six mois à partir du moment où la décision d'opérer est prise par le patient et le médecin.

### **À propos de l'arthrite**

L'arthrite est la principale cause de difformité et d'invalidité de longue durée au Canada et entraîne des coûts directs et indirects de plusieurs milliards de dollars. L'arthrite se présente sous plus d'une centaine de formes différentes et peut affecter les personnes de tous âges. Un nombre disproportionné d'autochtones canadiens vivant à l'extérieur des réserves courent un risque deux fois et demi plus grand que leurs compatriotes de faire de l'arthrite. L'accès aux traitements anti-arthritiques, de même que les stratégies de prise en charge autonome des maladies chroniques et les services de réadaptation et de chirurgie, varient grandement d'une province à l'autre. En outre, le délai d'attente pour le remplacement articulaire et d'autres chirurgies orthopédiques s'est accru de façon exponentielle. En 2001, près de 30 % des patients ont attendu plus d'un an pour un premier remplacement de genou.

« Il va de soi que le moment est venu d'apporter des changements qui tiennent compte des besoins des personnes souffrant d'arthrite, et de se préparer à traiter ceux qui seront touchés par la maladie dans les années à venir », a déclaré le D<sup>r</sup> Cy Frank, de l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite, Instituts de recherche en santé du Canada. « Lors du Colloque, outre l'élaboration de normes sur l'arthrite, nous avons fait l'inventaire des domaines de recherche inexplorés dont dépend le traitement de cette maladie. La poursuite de la recherche est essentielle à l'atteinte de notre objectif, qui consiste à répondre aux besoins énormes des personnes qui souffrent d'arthrite aujourd'hui ou en souffriront demain. »

### **À propos de l'APCA**

L'Alliance pour le programme canadien de l'arthrite (APCA), groupe de coordination dont les membres sont issus d'un large échantillon d'intervenants associés à l'arthrite, a organisé le Colloque et s'engage à mettre de l'avant ses recommandations. L'APCA a été créée il y a deux ans, lorsqu'une vingtaine de groupes ont uni leurs efforts pour corriger l'iniquité qui prévaut au Canada en matière de prévention et de traitement de l'arthrite, afin d'aider les personnes arthritiques à mieux vivre. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site de l'APCA, à [www.arthritisalliance.ca](http://www.arthritisalliance.ca).

Voici la liste des organismes membres de l'APCA qui s'efforcent de répondre aux besoins des personnes souffrant d'arthrite : Unité de recherche et d'évaluation communautaire sur l'arthrite, Arthritis Consumer Experts, Association des professionnels de la santé pour l'arthrite, Centre de recherche sur l'arthrite du Canada, Décennie des os et des articulations, Réseau canadien de l'arthrite, Alliance canadienne des arthritiques, Fondation canadienne d'orthopédie, Association canadienne de rhumatologie pédiatrique, Société canadienne de rhumatologie, Cochrane Collaboration, Conseil consultatif auprès des consommateurs du Réseau canadien de l'arthrite, Consumer Advisory Board of the Arthritis Research Centre of Canada, Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite, Patients-partenaires contre l'arthrite et la Société d'arthrite.

Parmi les sociétés membres de l'APCA qui se consacrent aux besoins des personnes arthritiques, notons les Laboratoires Abbott inc., Amgen Canada inc., Pfizer Canada inc., Schering Canada inc. et Wyeth.

-30-

Des membres de l'APCA sont disponibles pour accorder des entrevues au Québec :

Dr. Michel Zummer, rhumatologue, le comité de direction de l'APCA  
M. Jean Legare, Patients-partenaires contre l'arthrite

**Renseignements :**

Julie Tremblay  
Fleishman-Hillard Canada inc.  
514-866-6776 x 240  
[julie.tremblay@fleishman.ca](mailto:julie.tremblay@fleishman.ca)